

Fonds d'investissement climatiques

SREP

Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu

Un programme ciblé du Fonds d'investissement stratégique



Le Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP) a été créé pour faciliter le déploiement à grande échelle de solutions faisant appel aux énergies renouvelables et pour développer les marchés des énergies renouvelables dans les pays en développement. L'objet du SREP est de montrer comment le recours à une approche-programme pour mettre en valeur les énergies renouvelables peut enclencher une dynamique de transformation du secteur énergétique dans certains pays à faible revenu.

Les ressources du SREP servent à financer la mise à l'essai de technologies sobres en carbone afin de démontrer leur viabilité aux plans économique, social et environnemental. Les pays à faible revenu qui participent au programme ont entrepris d'élargir l'accès à l'énergie et de stimuler la croissance économique en investissant dans les énergies renouvelables. Dans le cadre de cette approche globale, les pouvoirs publics encouragent la création d'un marché, l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre et l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ainsi s'enclenche une dynamique de transformation du marché des énergies renouvelables dans chaque pays.

Le SREP, qui fait partie intégrante des Fonds d'investissement climatiques (FIC), tirera les leçons de son expérience à l'appui d'un développement à faible intensité de carbone dans les pays à faible revenu. Ces leçons compléteront les enseignements du Fonds pour les technologies propres (FTP) qui vise plus particulièrement à promouvoir les investissements dans les énergies renouvelables dans les pays à revenu intermédiaire. L'ampleur et la diversité des programmes du SREP et du FTP sont une source exceptionnelle de connaissances et d'expériences utilisables par ceux qui recherchent des trajectoires de développement plus efficaces et respectueuses de l'environnement.

Le SREP en Bref

Financement

360 millions de dollars de contributions annoncées par les donateurs

Mise en œuvre

Assurée par les gouvernements nationaux avec le soutien des banques multilatérales de développement (BMD), en collaboration étroite avec les autres partenaires de développement, notamment les institutions des Nations Unies et les organismes bilatéraux.

Gouvernance

Le Sous-comité du SREP compte 6 représentants des pays bénéficiaires et 6 représentants des pays contributeurs, ayant voix délibérative ; des représentants des BMD, de l'administrateur fiduciaire, du FEM, du PNUD, du PNUE et de la CCNUCC, ainsi que des représentants autosélectionnés de la société civile (4), des peuples autochtones (2) et du secteur privé (2), ayant un statut d'observateur.

Pays éligibles

Pays à faible revenu pouvant prétendre à une aide de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale, ou d'une entité équivalant à une Banque régionale de développement, et dans lesquels une BMD a un programme en cours.

Le SREP est un programme des FIC. Le SREP relève du Fonds d'investissement stratégique (SCF), l'un des deux Fonds d'investissement climatiques (l'autre étant le FTP) mis en œuvre conjointement par la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque interaméricaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale.

Face aux défis énergétiques, les solutions à faible émission de carbone permettent d'avancer sur tous les fronts...

Les défis auxquels sont confrontés les pays en développement dans le domaine de l'énergie sont bien connus. Plus d'1,5 milliard d'êtres humains vivent encore sans électricité et sans services énergétiques essentiels. Le changement climatique exerce des pressions grandissantes sur les maigres ressources des pays à faible revenu qui s'efforcent à la fois de développer leur économie et d'atténuer les impacts négatifs de la variabilité et de l'évolution du climat.

Pour être en mesure de s'atteler à plusieurs objectifs, les pays à faible revenu doivent s'employer plus résolument à mettre en valeur les énergies renouvelables. Les investissements financés par le biais du SREP aideront à assurer la sécurité énergétique et à promouvoir un développement à faible intensité de carbone et à l'épreuve du changement climatique. Les pays à faible revenu prendront part aux efforts coordonnés à l'échelle mondiale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces actions sont indispensables si l'on veut atténuer les risques accrus posés par la variabilité et l'évolution du climat.

...mais il s'agit maintenant de passer du stade de la démonstration à celui de la généralisation.

Les plans d'investissement au titre du SREP sont fondés sur une approche-programme conduite par les pays dans une optique de résultats. Les ressources du SREP serviront à appuyer les gouvernements pour les aider à renforcer les politiques publiques, à éliminer les obstacles et à prévoir des flux suffisants pour financer la valorisation et le déploiement de solutions énergétiques sobres en carbone. Elles serviront également à encourager un dialogue ouvert avec les parties

prenantes et à mobiliser un large éventail de sources de financement.

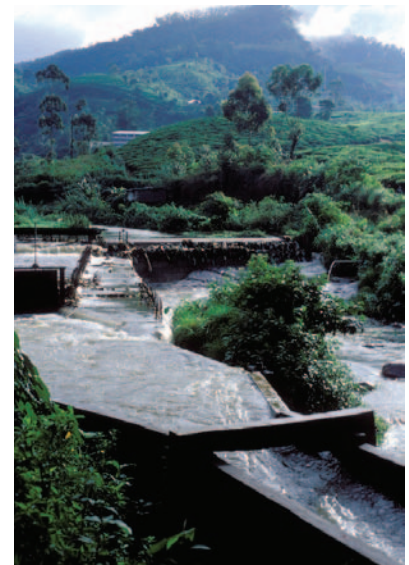
Le SREP est conçu pour générer des résultats grâce à des actions sur le terrain.

Le SREP est conçu pour soutenir des investissements ambitieux dans le cadre de stratégies nationales de valorisation des énergies renouvelables et pour apporter un appui aux politiques publiques, ainsi qu'une assistance technique.

Tandis que les parties prenantes gouvernementales s'attachent à mettre en place des cadres réglementaires adaptés, les ressources du SREP peuvent servir à attirer les investisseurs privés en réduisant certains des risques associés aux investissements dans les énergies renouvelables. Les mesures destinées à atténuer ces risques peuvent prendre la forme :

De garanties pour couvrir les coûts d'équipement supplémentaires et les risques associés aux investissements dans les énergies renouvelables ; ou

De ressources concessionnelles pour financer des technologies faisant appel à des sources d'énergie renouvelables.



De nombreux pays en développement recèlent d'immenses réserves de ressources renouvelables inexploitées

Aujourd'hui, les énergies renouvelables ne comptent que pour 18 % dans la consommation mondiale d'énergie. Les pays en développement, notamment ceux à faible revenu, ont dans ce domaine un potentiel énorme qui est, pour l'essentiel, inexploité. Compte tenu des vastes possibilités qu'ils offrent pour valoriser la géothermie, la biomasse, la petite hydraulique et le solaire, ces pays peuvent contribuer au déploiement des technologies basées sur les énergies renouvelables.

Pays pilotes du SREP

Éthiopie, Honduras, Kenya, Maldives, Mali, Népal

Pays sur la liste de réserve

Arménie, Libéria, Mongolie, Tanzanie, Yémen, programme pour la région Pacifique

Pays contributeurs

Australie, Corée (République de), Danemark, Espagne, États-Unis, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse